Seul le prononcé fait foi

Allocution de Son Excellence Madame Sílvia Calvó Armengol

Ministre de l´Environnement, de l´Agriculture, et du Développement Durable de la principauté d'Andorre

(Marrakech, le 16 novembre 2016)

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

J'adresse tout d'abord à sa Majesté le Roi Mohammed VI et au Maroc mes remerciements pour leur accueil remarquable et l'excellente organisation de la COP22 ici à Marrakech.

Les politiques de lutte contre le changement climatique sont une priorité pour le gouvernement de l'Andorre. Suite à notre participation active à la COP21, notre Chef du gouvernement a signé, le 22 avril dernier, l'Accord de Paris, au siège des Nations Unies et notre Parlement va approuver sa ratification en décembre.

Bien que la responsabilité de l'Andorre concernant les émissions au niveau mondial soit extrêmement limitée, notre pays est très vulnérable. En effet, le GIEC a identifié les zones de montagne comme des espaces spécialement sensibles au changement climatique et certains effets sont déjà perçus dans nos montagnes.

Nous considérons le changement climatique comme un défi et les mesures que nous avons déjà engagées s'appuient sur quatre axes :

L’Andorre collabore avec d’autres pays pour lutter contre le changement climatique et veut sensibiliser la communauté internationale sur les particularités des zones de montagne face aux changements climatiques. Pour ce faire, lors de cette COP nous avons co-organisé avec le Gouvernement du Pakistan et le Mountain Institute, le side-event « The impact of climate change in mountain areas. A priority for a global action » auquel ont participé l’Organisation Mondiale de la Météorologie et des représentants de pays montagneux.

Nous mettons en œuvre actuellement une nouvelle politique énergétique basse en carbone, qui s’appuie sur des programmes d’efficacité énergétique, d’énergies renouvelables et de mobilité durable, pour atteindre l’objectif de réduction des émissions de CO2 de 37% d’ici à 2030 fixé à notre contribution nationale.

Nous développons, pour la mise en place dès 2017, les outils d’aménagement du territoire nécessaires au déploiement de ce nouveau modèle énergétique et une loi sur la transition énergétique et sur le changement climatique et nous engageons dès maintenant, une réflexion sur le prix du carbone.

Finalement, nous avons déjà mis en œuvre un processus de participation publique sur les questions d’adaptation et nous continuerons à sensibiliser la population et notamment les plus jeunes.

L’Andorre a aussi souscrit à la déclaration « La Promesse de Genève pour les Droits de l’Homme dans le cadre de l'action climatique ».

Comme l’a déclaré hier matin le Président de la République Française et Coprince d’Andorre, François Hollande, « L'inaction serait désastreuse pour le monde ». Je tiens à mettre l’accent sur l’urgence d’accélérer la mise en place de l’Accord de Paris et lutter, tous ensembles, contre le changement climatique et relever ainsi le grand défi du 21ème siècle. L’Andorre est prête à rejoindre la France et d’autres Etats dans leurs démarches pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Merci pour votre attention.